

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.04.2017

Révision: 12.04.2017

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/  
l'entreprise**

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: **Eukitt neo**
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées  
none
- Secteur d'utilisation  
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- Emploi de la substance / de la préparation Couche
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:  
ORSAtec GmbH  
Max-Fischer-Straße 11  
86399 Bobingen  
Mobil: +49 761 81077  
E-Mail: info@orsatec.com
- Service chargé des renseignements: Abteilung Produktsicherheit
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence:  
Vergiftungs-Informationen-Zentrale Freiburg  
Tel.: +49 761 19240

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3      H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS09 environnement

Aquatic Acute 1      H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Skin Irrit. 2      H315 Provoque une irritation cutanée.

Skin Sens. 1      H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008  
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

FR

**Fiche de données de sécurité**

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.04.2017

Révision: 12.04.2017

Nom du produit: **Eukitt neo**

(suite de la page 1)

- Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS09

- Mention d'avertissement Attention

- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

(R)-p-mentha-1,8-diène  
méthacrylate de méthyle  
méthacrylate de butyle

- Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- 2.3 Autres dangers

- Résultats des évaluations PBT et vPvB

- PBT: Non applicable.

- vPvB: Non applicable.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

- Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- Composants dangereux:

CAS: 5989-27-5 (R)-p-mentha-1,8-diène 50-100%

EINECS: 227-813-5 Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317

CAS: 80-62-6 méthacrylate de méthyle <1,0%

EINECS: 201-297-1 Flam. Liq. 2, H225; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335

CAS: 97-88-1 méthacrylate de butyle <1,0%

EINECS: 202-615-1 Flam. Liq. 3, H226; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335

- Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- 4.1 Description des premiers secours

- Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

(suite page 3)

**Fiche de données de sécurité**

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.04.2017

Révision: 12.04.2017

Nom du produit: **Eukitt neo**

(suite de la page 2)

- Après inhalation:  
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.  
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- Après contact avec les yeux:  
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- Après ingestion: Recourir à un traitement médical.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:  
CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence  
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:  
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.  
Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.  
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Assurer une aération suffisante.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Eviter la formation d'aérosols.
- Préventions des incendies et des explosions: Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

FR

**Fiche de données de sécurité**

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.04.2017

Révision: 12.04.2017

Nom du produit: **Eukitt neo**

(suite de la page 3)

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:  
Sans autre indication, voir point 7.
  - 8.1 Paramètres de contrôle
  - Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
- 80-62-6 méthacrylate de méthyle (<1,0%)**
- VME (France) Valeur momentanée: 410 mg/m<sup>3</sup>, 100 ppm  
Valeur à long terme: 205 mg/m<sup>3</sup>, 50 ppm
- VL (Belgique) Valeur momentanée: 416 mg/m<sup>3</sup>, 100 ppm  
Valeur à long terme: 208 mg/m<sup>3</sup>, 50 ppm
- Remarques supplémentaires:  
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:  
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.  
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Eviter tout contact avec la peau.  
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- Protection des mains:  
Gants de protection  
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.  
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.  
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- Matériau des gants  
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- Temps de pénétration du matériau des gants  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- Indications générales.
- Aspect:
 

Forme:	Liquide
Couleur:	Jaune clair
- Odeur: Fruitée
- Seuil olfactif: Non déterminé.
- valeur du pH: Non déterminé.
- Changement d'état
 

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	>174 °C
- Point d'éclair >48 °C
- Température d'inflammation: 255 °C

(suite page 5)

**Fiche de données de sécurité**

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.04.2017

Révision: 12.04.2017

Nom du produit: **Eukitt neo**

(suite de la page 4)

- Température de décomposition: Non déterminé.
- Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
- Limites d'explosion:
  - Inférieure: 0,7 Vol %
  - Supérieure: 6,1 Vol %
- Pression de vapeur à 20 °C: ca.3 hPa
- Densité à 20 °C: ca.0,85 g/cm<sup>3</sup>
- Densité relative: Non déterminé.
- Densité de vapeur: Non déterminé.
- Vitesse d'évaporation: Non déterminé.
- Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Non déterminé.
- Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.
- Viscosité:
  - Dynamique à 20 °C: 400 mPas
  - Cinématique: Non déterminé.
- Teneur en solvants:
  - Solvants organiques: 80,0 %
- VOC - EU: 80,00 %
- VOC - EU: 680,0 g/l
- VOC - CH: 80,00 %
- VOC - USA: 680,0 g/l / 5,67 lb/gl
- 9.2 Autres informations: Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

- 10.1 Réactivité: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Gaz/vapeurs inflammables

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

**5989-27-5 (R)-p-mentha-1,8-diène**

Oral LD50 2000 mg/kg (Rat)  
 Dermique LD50 5000 mg/kg (Rabbit)

**97-88-1 méthacrylate de butyle**

Oral LD50 22600 mg/kg (Rat)  
 Dermique LD50 11300 mg/kg (Rabbit)  
 Inhalatoire LC50 (4 h) 4910 mg/l (Rat)

(suite page 6)

**Fiche de données de sécurité**

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.04.2017

Révision: 12.04.2017

Nom du produit: **Eukitt neo**

(suite de la page 5)

- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée  
Provoque une irritation cutanée.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée  
Peut provoquer une allergie cutanée.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- 12.1 Toxicité
  - Toxicité aquatique:
- 
- 5989-27-5 (R)-p-mentha-1,8-diène**  
 LC50 (96h) 0,72 mg/l (Pimephales promelas)  
 EC50 (48h) 0,36 mg/l (Daphnia magna)  
 EC50 (72h) 150 mg/l (Desmodesmus subspicatus)
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas facilement biodégradable.
  - 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
  - 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
  - Effets écotoxiques:
  - Remarque: Très toxique chez les poissons.
  - Autres indications écologiques:
  - Indications générales:  
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant  
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.  
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.  
Très toxique pour organismes aquatiques.
  - 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
  - PBT: Non applicable.
  - vPvB: Non applicable.
  - 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation:  
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 7)

FR

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.04.2017

Révision: 12.04.2017

Nom du produit: **Eukitt neo**

(suite de la page 6)

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- 14.1 Numéro ONU UN2052
- ADR, IMDG, IATA
- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU  
· ADR 2052 DIPENTÈNE, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT  
DIPENTENE, MARINE POLLUTANT  
DIPENTENE
- IMDG
- IATA
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- ADR



- Classe 3 (F1) Liquides inflammables.
- Étiquette 3

- IMDG



- Class 3 Liquides inflammables.
- Label 3

- IATA



- Class 3 Liquides inflammables.
- Label 3
- 14.4 Groupe d'emballage III
- ADR, IMDG, IATA
- 14.5 Dangers pour l'environnement: Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : (R)-p-mentha-1,8-diène  
Signe conventionnel (poisson et arbre)  
Signe conventionnel (poisson et arbre)
- Marine Pollutant:
- Marquage spécial (ADR):
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.
- Indice Kemler: 30
- No EMS: F-E,S-E
- Stowage Category A
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

- Indications complémentaires de transport:

- ADR
- Quantités limitées (LQ) 5L
- Quantités exceptées (EQ) Code: E1  
Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml  
Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
- Catégorie de transport 3
- Code de restriction en tunnels D/E

(suite page 8)

**Fiche de données de sécurité**

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.04.2017

Révision: 12.04.2017

Nom du produit: **Eukitt neo**

(suite de la page 7)

- IMDG
  - Limited quantities (LQ)
  - Excepted quantities (EQ)
  - "Règlement type" de l'ONU:
- 5L  
Code: E1  
Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml  
Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml  
UN 2052 DIPENTÈNE, 3, III, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Catégorie SEVESO  
E1 Danger pour l'environnement aquatique  
P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 100 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 200 t
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Prescriptions nationales:
- Directives techniques air:
- Classe Part en %  
· NK 50-100
- Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes  
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Service établissant la fiche technique: Abteilung Umweltschutz
- Contact: Abteilung Labor
- Acronymes et abréviations:  
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
LC50: Lethal concentration, 50 percent  
LD50: Lethal dose, 50 percent  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative  
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2  
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3  
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2  
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2  
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

(suite page 9)



# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.04.2017

Révision: 12.04.2017

Nom du produit: **Eukitt neo**

(suite de la page 8)

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente

FR